

Réf: Dossier N° 419612

Avis de constitution

« KARIPAY »

Abidjan Cocody Deux Plateaux SIDECI, non loin de l'Eglise Sainte Cécile, Lot 7052, Ilot 163

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12/05/2025 reçus par Me e ZOGOU DOWAN ELVICHE AIME, enregistrés au CEPICI, le 05/06/2025, il a été constitué une SA aux SOCIETE « KARIPAY »

- **La fourniture de services de paiement, y compris l'émission, la gestion et l'exécution d'opérations de paiement par virements, prélèvements, cartes bancaires et autres moyens de paiement électroniques**
- ‡ **La mise en place et l'exploitation de solutions de paiement dématérialisé pour les particuliers, les entreprises et les commerçants ;**
- **L'acquisition, la gestion et le traitement des transactions de paiement, y compris les paiements mobiles et en ligne**
- ‡ **L'émission et la gestion de monnaie électronique ainsi que l'offre de solutions de portefeuille électronique**
- ‡ **L'activité de change manuel et de transfert de fonds en conformité avec la réglementation applicable ;**
- **La fourniture de services connexes tels que l'authentification, la sécurisation et la lutte contre la fraude dans les paiements électroniques ;**
- **Et plus généralement, toutes les opérations industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.**

Et pour la réalisation de l'objet social,

- ? **La société peut réaliser toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.**
- ? **Elle peut également emprunter, donner en garantie tous biens de la société, consentir toutes sûretés réelles ou personnelles, et plus généralement, réaliser toutes opérations financières utiles à la réalisation de son objet social.**
- ? **Elle peut enfin participer, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou groupement**

d'intérêt économique

100,000,000 F CFA divisé en (10000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan Cocody Deux Plateaux SIDECI, non loin de l'Eglise Sainte Cécile, Lot 7052, Ilot 163

M KONE DAOUDA (PDG)

null

n°CI-ABJ-03-2025-B14-00057 du 17/06/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°35742/GTCA/RC/2025 du 17/06/2025

